

Sir WILFRID LAURIER: Encore une fois, j'en appelle à mes honorables amis de la gauche. Nous sommes ici pour légiférer et nos délibérations sont assujetties à certaines règles. Une de ces règles, c'est qu'un incident de cette nature ne peut pas être discuté au milieu d'un débat. L'Orateur peut avoir raison; il peut avoir tort; ce n'est pas le moment pour moi, ni pour qui que ce soit...

M. R. L. BORDEN: Qu'il fasse des excuses.

Sir WILFRID LAURIER: Non, ce n'est pas le moment. Cet incident pourra être l'objet d'un débat; nous pourrions discuter toute la question et décider si l'Orateur a eu tort ou raison; toutes ses décisions sont susceptibles d'appel. C'est tout ce que j'ai à dire et je demande aux honorables députés de l'opposition de permettre la continuation du débat.

Plusieurs DEPUTES: Des excuses, des excuses.

M. S. HUGHES: Je ferai observer à l'honorable premier ministre qu'il pourrait facilement régler la question en demandant à l'Orateur...

Sir WILFRID LAURIER: A l'ordre.

M. S. HUGHES: ... d'exiger des excuses de l'honorable député de Témiscouata.

Sir WILFRID LAURIER: Continuons le débat.

Plusieurs DEPUTES: Le vote.

M. CROTHERS: Je demande l'ajournement du débat, je crois que c'est la procédure régulière à suivre.

M. L'ORATEUR: Je n'ai aucun doute que la Chambre me permettra d'ajouter quelques explications à celles que j'ai déjà données et qu'elle reconnaîtra que c'est de ma propre initiative que j'ai demandé à l'honorable député de Témiscouata de retirer l'expression dont il s'était servi, vu que je considérais qu'il était de mon devoir de le faire.

L'hon. M. FOSTER: Pourquoi ne lui avez-vous pas demandé de faire des excuses?

M. L'ORATEUR: Parce que je n'ai pas entendu le mot. Dans tous les cas, j'ai considéré qu'il était de mon devoir d'exiger une rétractation, et comme je suis l'humble serviteur de la Chambre et que je suis ici pour faire observer les règlements, j'ai demandé à l'honorable député (M. Gauvreau) de se rétracter, ce qu'il fit.

M. S. HUGHES: Il ne s'est pas rétracté.

M. L'ORATEUR: Il a retiré l'expression dont il s'était servi, ainsi qu'on peut le constater par les Débats. Je n'ai pas, dans le temps exigé qu'il fit des excuses,

parce que je n'avais pas entendu le mot, comme je l'ai entendu dans le cas présent.

Dans les circonstances, si l'honorable député de Témiscouata considère qu'il est de son devoir d'offrir des excuses, c'est le moment.

M. C. A. GAUVREAU (Témiscouata) (Texte): Si c'est contre les règles de la Chambre, je n'ai rien à dire.

L'hon. M. FOSTER: Acceptez-vous cela comme des excuses, monsieur l'Orateur?

M. L'ORATEUR: Je n'ai pas saisi tout à fait la pensée que l'honorable député a voulu exprimer.

M. GAUVREAU: J'ai dit que si c'était contre les règles de la Chambre, je n'avais rien à dire. En effet, je ne puis parler, si c'est contre les règles.

M. L'ORATEUR: Mon intention, en demandant cela à l'honorable député, est d'amener une solution à la difficulté actuelle. L'autre jour, j'ai cru devoir demander à l'honorable député de retirer une certaine expression sans exiger qu'il fasse des excuses. Dans l'exercice de mes fonctions, je viens de demander à l'honorable député de Souris (M. Schaffner), qui a enfreint les règles de la Chambre, de retirer l'expression dont il s'est servi et de faire des excuses. Je crois que l'honorable député de Témiscouata ferait bien de faire la même chose afin de permettre au débat de se continuer.

M. GAUVREAU: Par déférence pour vous, monsieur l'Orateur, non seulement je retire l'expression dont je me suis servi, mais je fais des excuses à l'honorable député de Jacques-Cartier.

Quelques VOIX: Ecoutez! écoutez!

M. GAUVREAU: Et je ne lui demanderai pas de sortir dans le corridor pour régler l'affaire.

M. CROTHERS: Monsieur l'Orateur...

M. L'ORATEUR: Dois-je comprendre que l'honorable député retire sa motion à l'effet d'ajourner le débat?

M. CROTHERS: Je consens à l'ajournement et je demande aussi à ce que la séance soit levée.

M. L'ORATEUR: Je demande à l'honorable député s'il maintient sa motion demandant l'ajournement du débat.

M. CROTHERS: Oui, monsieur l'Orateur, je demande l'ajournement du débat.

M. L'ORATEUR: L'honorable député persiste-t-il dans sa motion ou la retire-t-il?

M. CROTHERS: Je propose l'ajournement du débat.